

RAPPORT ANNUEL DE DILIGENCE RAISONNÉE – ÉTAPE 5 (STL)



Société Congolaise pour le traitement
du Terril de Lubumbashi

N° de document : A10/17/2026	Revision N°: 02
Date d'émission : 31/03/2025	Copie non contrôlée
Approuve par : Desire Mbay Mukoj, General Manager.	
Déclaration de distribution : Cette politique est disponible publiquement sur le site Internet de STL (www.stlgcm.com) et peut être partagée avec toute partie externe intéressée. Toute version consultée ou téléchargée en dehors du système officiel de gestion documentaire de STL est considérée comme une copie non contrôlée. La version officielle contrôlée est conservée et maintenue conformément à la procédure de gestion documentaire de STL.	

Table des matières

1. Présentation de la société.....	2
2. Cadre et périmètre du rapport.....	2
3. Évaluation RMAP	2
4. Politiques et système de diligence raisonnable	2
6. Identification CAHRA et évaluation des risques.....	4
6.1 Méthodologie d'identification des risques	4
6.2. Méthodologie d'évaluation des risques.....	5
6.3. Mesures de mitigation des risques	5
7. Mécanisme de plainte	6
8. Suivi et audit	6
9. Progrès et alignement avec les exigences de reporting de la RMI	7

1. Présentation de la société

La Société Congolaise pour le Traitement du Terril de Lubumbashi (STL) est une entreprise publique dont le siège est situé au 04 Route Kipushi, ville de Lubumbashi, Province du Haut-Katanga, en République Démocratique du Congo.

STL traite les scories historiques issues des anciennes opérations de la Gécamines à travers des procédés pyro- et hydrométallurgiques. Les principaux produits de STL sont :

- Cathodes de cuivre
- Hydroxyde de cobalt
- Oxyde de zinc (sous-produit)
- Concentré de germanium

Numéros CID: CID003806 | CID003805 | CID003266

2. Cadre et périmètre du rapport

Ce rapport a été élaboré conformément à l'Étape 5 du Guide OCDE sur le devoir de diligence ainsi qu'au Standard conjoint de diligence raisonnable de la RMI. Il présente une vue d'ensemble des efforts de STL en matière d'approvisionnement responsable sur une période d'un an (de janvier à décembre 2025) et inclut des mises à jour sur les contrôles de la chaîne d'approvisionnement, la gestion des risques et l'engagement des parties prenantes. Conformément à la section 5.5 du Standard conjoint de diligence raisonnable de la RMI, ce rapport comprend la référence aux politiques de l'entreprise, la structure de son système de diligence raisonnable, les mesures d'identification et de mitigation des risques, les résultats des analyses des signaux d'alerte, les activités d'engagement des parties prenantes ainsi que l'application des principes clés de reporting (exactitude, clarté, comparabilité, fiabilité et ponctualité)

3. Évaluation RMAP

Un audit indépendant RMAP a été réalisé par Arche Advisors du 25 au 28 mars 2025, couvrant la période du 1er novembre 2023 au 10 février 2025. Le périmètre de l'audit comprenait le cobalt, le cuivre et le zinc, évalués selon le standard JDD. Le résumé de conformité de STL est publié sur notre site web : www.stlgcm.com.

4. Politiques et système de diligence raisonnable

Le système de diligence raisonnable de STL comprend les principales politiques et documents suivants:

- Politique de diligence raisonnable de la chaîne d'approvisionnement responsable (alignée sur l'Annexe II de l'OCDE)
- La Procédure de désengagement responsable de STL
- Le Standard fournisseurs, incluant un code et des clauses de sourcing responsable Code of Conduct and Ethics (signed by all employees)
- Le Code de conduite et d'éthique (signé par l'ensemble des employés) Responsible due diligence and mitigation plan (Risk Register)
- Le mécanisme de plainte et les outils d'accès associés
- Le plan de diligence raisonnable et de mitigation des risques (Registre des risques)
- Le processus de chaîne de traçabilité et de contrôle des matières

Le représentant RMI désigné en interne au sein de STL est responsable principal de la mise en œuvre du processus de diligence raisonnable. Il est appuyé dans ce rôle par le Directeur Général ainsi que par les autres responsables. STL bénéficie d'une équipe de direction expérimentée et solide, garantissant une gouvernance rigoureuse et le respect strict des pratiques minières éthiques. Notre leadership joue un rôle clé dans l'élaboration des politiques d'approvisionnement responsable et dans la recherche de l'excellence opérationnelle. Afin d'assurer une diligence raisonnable efficace de la chaîne d'approvisionnement, l'équipe STL est composée comme suit :

- **Responsable des Ressources Humaines** : chargé de l'application du Code de conduite et d'éthique, du mécanisme de plainte, ainsi que de la protection des personnes vulnérables.
- **Responsable Conformité** : veille à la conformité des activités de STL aux normes de la RDC et contribue à l'élaboration des politiques, à la revue des contrats et à la mise en œuvre des standards internationaux, notamment les principes de diligence raisonnable de l'OCDE.
- **Responsable Financier** : promeut la transparence financière en publiant les paiements effectués par l'entreprise sur le site de STL (ex. ITIE) et en veillant à la conformité des obligations financières.
- **Responsable Logistique** : chargé de la mise en œuvre des standards fournisseurs et des politiques de diligence raisonnable de la chaîne d'approvisionnement (évaluation, mitigation, suivi, contrats, etc.), ainsi que de l'exclusion de tout fournisseur ne respectant pas les exigences.

- **Responsables Production Pyro et Hydro** : gèrent les risques liés à l'introduction potentielle d'intrants externes dans les opérations des usines pyro et hydro. Ils contribuent également à l'identification des problématiques RH dans leurs départements et à l'application des standards HSE pour un environnement de travail sain.
- **Responsable Maintenance** : en charge de la maintenance de l'ensemble des équipements et machines. Le département est subdivisé en sections (électricité, instrumentation, mécanique, etc.), assurant la maintenance planifiée ainsi que le contrôle qualité des équipements via des inspections internes et externes.
- **Responsable HSE (Hygiène, Sécurité et Environnement)** : garantit la sécurité des employés et du milieu de travail, en veillant au respect des standards HSE par les employés, visiteurs et sous-traitants. Le département organise les inductions, les formations et réalise des inspections afin d'identifier les écarts.
- **Responsable Social** : assure l'engagement avec les parties prenantes externes, notamment les communautés environnantes. Il agit en tant qu'interface principale entre STL et la communauté, facilitant la communication sur les plaintes, les valeurs de l'entreprise et les initiatives sociales, tout en favorisant l'alignement et la compréhension mutuelle.
- **Responsable Formation** : organise les formations pour le personnel et les parties prenantes, en fonction des besoins et des demandes internes de STL.

6. Identification CAHRA et évaluation des risques

6.1 Méthodologie d'identification des risques

STL opère dans une zone CAHRA (RDC) et réalise une évaluation annuelle basée sur :

- Indice des États fragiles – indicateur droits humains P3
- Loi Dodd-Frank, section 1502
- Règlement (UE) 2017/821 – Liste des CAHRA

- Registre des risques STL – utilisé pour les évaluations internes des risques

La dernière évaluation des risques a été réalisée le 31 mars 2026.

6.2. Méthodologie d'évaluation des risques

Le registre des risques des minerais responsables de STL constitue une évaluation de base des risques, reposant sur une matrice gravité–probabilité afin d'évaluer les risques potentiels dans des domaines clés, notamment la santé, la sécurité, les perturbations opérationnelles, la réputation de l'entreprise, l'impact environnemental, les revenus à risque et les capitaux à risque.

Le registre des risques fournit une évaluation initiale et globale des dangers potentiels dans des contextes opérationnels spécifiques. Il offre une vue d'ensemble complète des risques auxquels STL peut être confrontée et présente les mesures de mitigation mises en place. Ces mesures couvrent un large éventail d'enjeux — allant de la protection de l'image de l'entreprise à la prévention des interruptions d'activité — garantissant ainsi une gestion des risques à la fois proactive et stratégiquement alignée.

Ce registre sera mis à disposition des auditeurs autorisés sur demande, mais ne sera pas publié, afin de préserver la confidentialité et de protéger les informations sensibles.

6.3. Mesures de mitigation des risques

STL a identifié, à travers son registre des risques des minerais responsables, des risques clés liés aux droits humains, à la sécurité, aux interactions communautaires, à la gouvernance et à l'intégrité de la chaîne d'approvisionnement.

Au cours de la période de reporting 2025, les efforts de mitigation ont principalement consisté à maintenir les contrôles existants, en raison de contraintes opérationnelles et financières. Ces mesures incluent l'application du Code d'éthique de STL, de la politique ESG et du mécanisme de plainte, ainsi que des contrôles de sécurité de base visant à restreindre l'accès au terrain et à prévenir l'introduction non autorisée de matériaux.

Dans le cadre de son approche de mitigation des risques, STL a mené plusieurs initiatives d'engagement communautaire et de développement visant à renforcer les relations avec les communautés locales et à réduire les risques potentiels. Celles-ci incluent notamment le soutien à des projets éducatifs et sociaux, des améliorations d'infrastructures (y compris la réhabilitation de routes et l'éclairage public), l'accès à l'eau potable ainsi que des activités d'assainissement

environnemental. Ces actions ont contribué à améliorer les relations communautaires et à réduire les risques de tensions ou de conflits.

Par ailleurs, STL a initié la communication de ses exigences en matière d’approvisionnement responsable ainsi que de sa procédure de désengagement auprès de ses fournisseurs, afin de garantir que les attentes en matière de pratiques éthiques et de tolérance zéro vis-à-vis de la non-conformité soient clairement comprises.

Bien que ces mesures constituent un niveau de base de gestion des risques, STL reconnaît que des améliorations supplémentaires sont nécessaires, notamment en matière de diligence raisonnable formelle des fournisseurs, de formations ciblées et de systèmes de suivi structurés.

STL a ainsi identifié les actions prioritaires suivantes pour les phases futures : le renforcement des procédures et de la documentation de diligence raisonnable ; la mise en œuvre de formations ciblées sur l’approvisionnement responsable (OCDE), les droits humains, la lutte contre la corruption et les mécanismes de plainte ; la formalisation des processus de diligence raisonnable pour les fournisseurs et sous-traitants, incluant les vérifications à l’intégration et les clauses contractuelles ; l’amélioration continue des mécanismes d’engagement communautaire et de gestion des plaintes ; ainsi que le renforcement des pratiques internes de suivi et de reporting.

STL demeure engagée dans l’amélioration progressive de son système de diligence raisonnable, en tenant compte des ressources disponibles et des priorités opérationnelles.

7. Mécanisme de plainte

STL dispose d’un mécanisme de plainte accessible aux parties prenantes internes et externes. Les plaintes peuvent être soumises via :

- Email : info@stlgcm.com
- Adresse postale : STL, 04 Route Kipushi, Lubumbashi
- Boîtes à suggestions (sur site et auprès des leaders communautaires)
- Site web de STL

8. Suivi et audit

Des audits internes sont réalisés annuellement. Un audit par une tierce partie est effectué dans le cadre du RMAP. STL conserve également les enregistrements

d'audit, les registres de plaintes et les listes de présence aux formations pendant une durée minimale de cinq ans.

9. Progrès et alignement avec les exigences de reporting de la RMI

Ce rapport répond aux exigences définies dans la section 5.5 du Standard conjoint de diligence raisonnable de la RMI en incluant :

- Une référence à la politique de STL en matière d'approvisionnement responsable en minerais ;
- Une description du système de diligence raisonnable de STL et des documents associés ;
- Une vue d'ensemble des systèmes utilisés pour identifier les signaux d'alerte (red flags) et assurer la transparence de la chaîne d'approvisionnement ;
- Un résumé des méthodologies d'analyse des signaux d'alerte et de leurs résultats ;
- Le cas échéant, les résultats de l'évaluation des risques et les stratégies de mitigation, y compris les visites de site ou les désengagements ;
- Les initiatives d'engagement des parties prenantes tout au long du cycle de reporting ;
- Le respect des principes de reporting tels que l'exactitude, la clarté, la comparabilité, la fiabilité et la ponctualité ;
- La confirmation de la disponibilité publique du rapport, tout en respectant les exigences de confidentialité et les enjeux de concurrence.

APPROBATION:

Ce rapport a été examiné et approuvé par la direction de la Société Congolaise pour le Traitement du Terril de Lubumbashi (STL).

Nom: Desire Mbay Mukoj

Titre: General Manager

Date: 31/03/2026

Signature: